

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée des élèves aura lieu :

**Mardi 1^{er} septembre à 9 h 45 pour les élèves de 6^e,
y compris les 6^e de la classe Ulis. Fin des cours à 16 h 30.**

Les parents auront la possibilité d'accompagner leurs enfants en classe et de rencontrer le professeur principal.

Mercredi 2 septembre :

. à 9 h 30 pour les 5^e et les élèves du dispositif ULIS

. à 9 h 45 pour les 4^e

. à 10 h pour les 3^e.

Le premier jour, il n'est pas utile d'apporter toutes les fournitures : un **cahier de brouillon** est nécessaire, ainsi que le **cartable** pour rapporter l'agenda – cahier de liaison et les livres qui devront être couverts.

Les familles présentes seront invitées à prendre un café le matin de la rentrée.



HORAIRES DE COURS à partir de septembre 2019

Voici les horaires du collège pour l'année 2020/2021.

Dans la mesure du possible, nous privilégierons systématiquement le démarrage des cours à 8 h 50, surtout en classe de 6^e et 5^e, mais les emplois du temps étant en cours de constitution, il ne pourront vous être donnés qu'à la rentrée.

Lundi, mardi jeudi, vendredi :

Matin :

8 h à 8 h 50 *
8 h 50 à 9 h 40
9 h 40 à 10 h 35
10 h 35 à 10 h 50 : pause
10 h 50 à 11 h 40
11 h 40 à 12 h 35 **

Après-midi,

13 h 45 à 14 h 35
14 h 35 à 15 h 30
15 h 30 à 15 h 40 : pause
15 h 40 à 16 h 30

* *selon l'emploi du temps.*

** *Les externes pourront quitter le collège à 11 h 40, si autorisation écrite.*

Mercredi :

Matin :

8 h 05 à 8 h 55*
8 h 55 à 9 h 50
9 h 50 à 10 h 10 : pause
10 h 10 à 11 h
11 h à 11 h 55

ACCUEIL DES FAMILLES

Heures d'ouverture des bureaux : 8 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30 sauf mercredi après-midi et vendredi après-midi.

La direction et les coordinateurs de niveaux sont à la disposition des parents, sur rendez-vous.

Le professeur principal reste l'interlocuteur privilégié des familles, mais les autres professeurs sont également disponibles pour vous rencontrer. (N'hésitez pas à nous faire part au plus tôt de vos doutes ou questionnements).

PHOTOS INDIVIDUELLES ET DE CLASSES

Des photos individuelles et de classe seront faites à la rentrée (jeudi 17 septembre matin). Les familles pourront acheter les photos de groupe et / ou les photos individuelles (celles-ci ne seront pas utilisables pour les cartes d'identité).

Par ailleurs, certains clichés seront pris pendant l'année à usage interne ou pour les besoins de communication du collège (plaquette, album-souvenir, film de présentation + site internet...)

Les parents ne souhaitant pas que leur enfant soit photographié individuellement doivent en avvertir l'établissement.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service de cars de la communauté d'agglomération de Morlaix dépose les enfants aux abords du lycée Notre Dame du Mur Le Porsmeur. Il existe deux arrêts possibles en fonction de votre ville de départ.

Dans les deux cas, vos enfants pourront entrer directement sur le site afin de ne pas se mettre en danger en circulant sur la rue :

- Du Pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Morlaix, les enfants descendront les marches devant le lycée pour entrer sur le site par le porche, rue du Dr Prouff, et accéderont au collège St Augustin en remontant l'allée des Tilleuls, située entre le lycée et le collège.
- De la rue du Poulfanc, devant le lycée Notre Dame du Mur – Le Porsmeur, les enfants rentreront par le portillon qui les conduit au collège par le chemin intérieur.

Une surveillance sera assurée à ces deux entrées, matin et soir.

Cartes de car : Les familles s'adressent à la Communauté d'agglomération, voie d'Accès au Port à Morlaix (Tél. : 08.00.88.10.87) ou à la mairie du domicile.

Pour les élèves qui utilisent le train ou le car SNCF, un imprimé est à retirer au collège, pour demander la prise en charge partielle par le Conseil Général). La demande d'abonnement est à faire à la gare de Morlaix.

ASSURANCE

Les élèves bénéficient d'une assurance "individuelle accidents" couvrant les risques encourus par l'enfant de son propre fait, ainsi que d'une assistance en cas de voyage.

Cette assurance ne remplace pas la responsabilité civile obligatoire pour le chef de famille. Elle ne couvre donc pas les dommages causés à autrui. Les garanties sont précisées dans le dépliant ci-joint.

BOURSES DE COLLEGE

Une circulaire informant des modalités d'attribution des bourses vous sera transmise à la rentrée. Le dossier sera à demander au secrétariat du collège.

ETUDES

Le matin, une étude surveillée accueille les élèves à partir de 7 h 45. En cas d'arrivée avant 8 h 15, l'élève doit obligatoirement s'y rendre. (L'accueil des élèves est assuré sur la cour dès 7 h 30.)

Le soir, une étude fonctionne jusqu'à 18 h 15. Elle est facturée forfaitairement 30 € par trimestre quels que soient la durée et le nombre de jours d'inscription.

L'étude se déroule dans l'espace multimedia. L'utilisation des ordinateurs y est possible si besoin.

FOURNITURES, LIVRES SCOLAIRES

La liste de fournitures est jointe à cette circulaire. **Eviter d'acheter du matériel luxueux ou superflu.**

Les livres sont fournis gratuitement en prêt, en fonction des besoins pédagogiques. Ils doivent être couverts soigneusement. En cas de détérioration ou de perte, ils sont facturés en fin d'année. Un cartable rigide préserve l'état des livres.

En mathématiques, un cahier d'exercices sur lequel votre enfant écrira et gardera donc sera fourni par l'établissement, et facturé 6 €.

AGENDA - CAHIER DE LIAISON

Un agenda – cahier de liaison sera distribué à chaque élève, de la 6^e à la 3^e. Il n'est donc pas nécessaire d'acheter un agenda.

NUMERIQUE

« Ecole directe » est notre système administratif de stockage et d'échange de données.

Dès la rentrée vous recevrez vos nouveaux codes pour suivre la scolarité de vos enfants (suivi des notes, de devoirs, les absences, circulaires...).

Attention ! Vos enfants ont un espace différente du votre. Ils n'accéderont qu'à leur compte, alors que vous pourrez, sur votre espace, accéder aux comptes de tous vos enfants scolarisés dans l'ECAM.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

En classe de 6^e et 3^e, suite au 1^{er} trimestre, une réunion parents/professeurs est organisée afin de faire le point sur le trimestre écoulé.

En classe de 5^e et 4^e, le professeur principal rencontre et remet à chaque famille le bulletin du 1^{er} trimestre.

Tous les enseignants se tiennent à votre disposition à tout moment pour vous rencontrer. Vous pouvez convenir de la date et de l'heure par le biais du cahier de liaison.

FICHE MEDICALE SCOLAIRE

En cas d'inaptitude au sport, un certificat médical est obligatoire indiquant le caractère total ou partiel de cette inaptitude ainsi que la durée de sa validité.

Il est conseillé aux élèves pratiquant un sport de compétition de passer la visite médicale au centre médico-sportif, rue du Poufanc à Morlaix. (Tél. : 02.98.88.40.35).

ABSENCE - RETARD

Si l'absence est prévisible, il faut présenter auparavant **une demande écrite** à la direction.

Si l'absence est imprévisible, il faut **avertir l'école** dès que possible, et au plus tard le jour même. Il est possible de téléphoner à partir de 8 h.

Le motif de l'absence doit être porté sur l'agenda-cahier de liaison au retour de l'élève. Au-delà d'une semaine d'absence, le certificat médical est obligatoire.

En cas de retard, les parents signent l'agenda-cahier de liaison en donnant le motif du retard s'il est connu par eux.

Nous vous rappelons que l'assiduité scolaire est obligatoire et que les séjours de vacances en période scolaire ne constituent pas un motif valable d'absence.

REGLEMENT

Le règlement se trouve dans l'agenda – cahier de liaison. Les parents doivent en prendre connaissance et le signer dès la rentrée.

Un point important : une étude est ouverte tout au long de la journée pour accueillir les élèves. Ceux-ci doivent obligatoirement s'y rendre dans les cas suivants : permanence, arrivée à l'école avant 8 h 15, absence d'un professeur.

Il n'y a pas de possibilité de sortie de l'école en cours de journée et spécialement à l'heure du déjeuner pour les élèves inscrits au self.

TELEPHONE

L'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'enceinte de l'établissement (cf. règlement).

En cas d'urgence, les élèves demandent à téléphoner depuis le secrétariat ou la Vie scolaire.

OBJETS PERDUS

L'école ne peut être tenue pour responsable des objets perdus. Deux précautions très importantes : marquer les affaires, ne pas se munir d'objets de valeur ou de sommes d'argent.

Les objets perdus sont à réclamer au bureau de la vie scolaire. De nombreux objets trouvés ne sont jamais réclamés, ce qui est bien regrettable.

Il est encore possible de récupérer les vêtements, sacs de sports, chaussures... perdus en 19/20. Ceux-ci seront donnés à une association caritative après la rentrée.

FERMETURE DU COLLEGE

Les services administratifs de l'établissement seront fermés du jeudi 16 juillet au vendredi 21 août.

Ces informations ainsi que les circulaires de rentrée sont consultables sur le site du collège : www.ecmorlaix.fr



CALENDRIER OFFICIEL DES VACANCES SCOLAIRES 2020 - 2021

TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre après la classe au lundi 2 novembre au matin

NOEL : du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier au matin

HIVER : du vendredi 19 février après la classe au lundi 8 mars au matin

PRINTEMPS : du vendredi 23 avril après la classe au lundi 10 mai au matin

ETE : le mardi 6 juillet après la classe.